# COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 22 février 2023

Mettre le numérique au service de la santé : La Bourgogne-Franche-Comté a une longueur d’avance

**Plus de 300 acteurs de la santé de Bourgogne-Franche-Comté se sont réunis ce mercredi 22 février 2023 à Dijon pour partager la feuille de route du numérique en santé 2023-2027. La région présente plusieurs atouts.**

Développer la prévention, permettre de dégager du temps pour les professionnels, améliorer l’accès à la santé, garantir la cybersécurité : autant d’ambitions de la feuille de route du numérique en santé 2023-2027.

Cette stratégie nationale déployée par la Délégation du Numérique en Santé (DNS) est proposée à la concertation publique au cours d’un tour de France des régions qui a fait étape en Bourgogne-Franche-Comté ce 22 février 2023.

Professionnels de ville, des établissements de santé, du secteur médico-social : plus de 300 participants ont pris part, en présentiel ou à distance, à ce temps fort organisé à la Cité internationale de la gastronomie et du vin de Dijon, par l’Agence Régionale de Santé et le Groupement régional d’appui au développement de la e-santé (GRADeS BFC).

Un événement ouvert par le directeur général de l’ARS, Jean-Jacques Coiplet et par Raphaël Beaufret, co-responsable du numérique en santé à la DNS.

**Comment le numérique peut « rendre chacun acteur de sa santé » ?**

C’est notamment l’objectif de « Mon espace santé » appelé à devenir un objet de la vie quotidienne des Français.

Aujourd’hui, 98% des citoyens disposent de ce carnet de santé numérique qui va intégrer une offre de prévention personnalisée (vaccins, soins dentaires …) ou permettre de préparer et suivre les bilans de santé aux âges clés.

**Comment le numérique peut « dégager du temps pour tous les professionnels de santé et améliorer la prise en charge des personnes » ?**

Il doit d’abord « simplifier la vie des professionnels », énonce la feuille de route : « un grand chantier est devant nous pour permettre aux acteurs de santé d’accéder à l’historique médical de leur patient, quel que soit leur lieu d’exercice ».

Logiciels métiers en mobilité, messageries instantanées interopérables sont quelques-unes des clés d’action, sans oublier l’accompagnement de proximité et la formation des professionnels de santé, du médico-social et du social.

Dans le domaine des e-parcours, la région s’illustre avec la plateforme eTICSS (voir aussi en encadré).

**Comment le numérique peut améliorer l’accès à la santé pour les personnes et les professionnels qui les orientent ?**

« D’abord en améliorant l’accès à l’information sur l’offre de santé », répond la feuille de route qui s’appuie en particulier sur le site [Santé.fr](https://www.sante.fr/) comme moyen de diffuser et rediffuser une information fiable sur la santé.

C’est aussi le développement de l’usage de la télésanté, dans un cadre régulé et éthique.

Là encore, la Bourgogne-Franche-Comté présente de solides atouts :

La plateforme régionale accessible à tous les professionnels de santé permet de diminuer les délais d’accès à certains examens et avis de spécialistes, d’optimiser le parcours de soins, de rompre l’isolement de l’exercice en médecine générale dans nos territoires ruraux.

Exemple : en Bourgogne-Franche-Comté, plus de 38 000 actes de téléexpertise ont été réalisés depuis 10 ans (avec un boom en 2021 et 2022).

243 sites demandeurs actifs et 42 sites experts en ville et à l’hôpital travaillent ensemble dans 15 spécialités médicales.

Enfin, la stratégie nationale prévoit un **cadre propice pour le développement des usages et de l’innovation numériques en santé.**

Ce qui passe en particulier par un nouveau plan massif de la cybersécurité pour tous les acteurs de santé.

eTICSS : Plus de 60 000 patients inclus, plus de 2 000 utilisateurs actifs

Plateforme de coordination régionale à l’origine, eTICSS s’est étoffée et enrichie pour devenir la plateforme e-parcours, en complémentarité du Dossier Médical Partagé (DMP), de la Messagerie Sécurisée de Santé (MSS) et de Mon Espace Santé, outils universels, tous usagers, tous patients.

Les patients, tant des personnes âgées que des adultes et des jeunes adultes, bénéficient d’une prise en charge coordonnée entre les professionnels de santé concernés, évitant ainsi la rupture dans le suivi de leurs parcours.

**Mais eTICSS, qu’est- ce que c’est ?**

**- Un outil** pour l’ensemble des différents intervenants du cercle de soins : professionnels hospitaliers, sociaux et médico-sociaux (consultations, examens, entretiens, observation, suivi régulier...) qui partagent des informations sur la situation du patient (volet sanitaire, social, environnemental, familial)

**- Un dossier de coordination**, de nombreuses grilles ou protocoles de repérage, d'évaluation

**- Une démarche et un plan d’actions coordonnés** spécifiques à la pathologie et à la prise en charge

**- Une application mobile Globule**, messagerie instantanée, sécurisée, connectée à la plateforme.

Depuis eTICSS, et au-delà des situations complexes prises en charge par les dispositifs d’appui à la coordination, des modules spécifiques permettent la prise en charge et le suivi de personnes souffrant d’obésité adulte, atteintes de maladies neuro-évolutives, de retour à domicile après un accident cardio/neuro-vasculaire, souffrant d’insuffisance cardiaque, de diabète ou d’allergies alimentaires et environnementales…